PG/VY- 22/12/09

09B h379

DEPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETE
LE 25 FEV. 2010
SOUS LE N° 3002

ABC MANAGEMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.945.930 euros
Siège social 1 avenue des Marronniers
Zone des Petits Carreaux – 94380 BONNEUIL SUR MARNE
518 112 073 – RCS CRETEIL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 22 DECEMBRE 2009

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés nomme

En qualité de **Commissaires aux Comptes Titulaires** pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice ouvert le 9 novembre 2009, expirant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

- **La société IGREC**, société anonyme au capital de 60.000 euros, dont le siège social est situé 50 rue Copernic - 75116 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 314 391 277, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris,

- **La société AFYNEO Audit & Expertise**, SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège est 10, rue Guillaume Tell à 75017 PARIS immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 504 040 213, membre de la Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris.

En qualité de **Commissaires aux Comptes Suppléants** pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice ouvert le 9 novembre 2009, expirant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

- **Madame Rose GUAGLIARDO**, née le 21 avril 1956 à La Courneuve (93), domiciliée 50 rue Copernic – 75116 PARIS, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris,

- **Madame Dominique GIRARDOT épouse DE DIANOUS DE LA PERROTINE**, née le 31 juillet 1952 à Lyon (69), domiciliée 1 rue Mignet – 75016 PARIS, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Chacun des Commissaires aux comptes ainsi nommés a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont conférées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Gérant
Christian BANY